



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **COP Auvergne-Rhône-Alpes**

## Bâtiment - Réunion 1

07 mars 2024

# Au programme

- **Mot d'accueil de la DREAL (5 min)**
- **Tour de table (15 min)**
- **Contexte et objectifs de la COP (15 min)**
  - Contexte de la COP
  - Rétroplanning des travaux en Auvergne-Rhône-Alpes
  - Objectif de la première réunion sectorielle et présentation des livrables attendus
- **Etat des lieux et défis sur les leviers du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes (25 min)**
  - Etat des lieux du secteur en région
  - Chemin parcouru et restant à parcourir
  - Présentation des défis prioritaires identifiés
- **Temps d'échanges et de co-construction (1h45)**
  - Réactions et échanges sur les défis prioritaires identifiés – 30 min
  - Identification par les acteurs des actions structurantes déjà en œuvre, à renforcer ou à engager, en lien avec ces défis – 45 min
  - Partage en plénière – 30 min
- **Conclusion et prochaines étapes (15 min)**

# Mot d'accueil

**Arnaud BOUDARD**

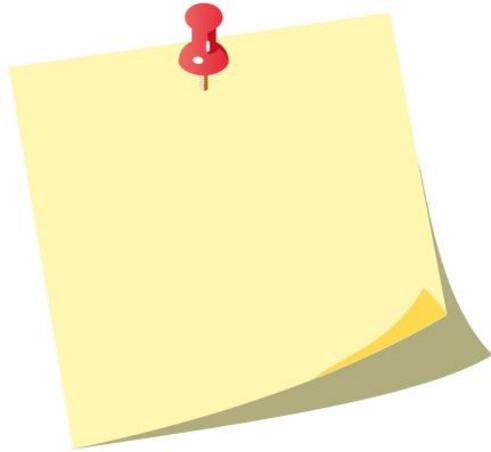
Chef de service / Habitat-Construction

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-  
Rhône-Alpes

# Au programme

- **Mot d'accueil de la DREAL (5 min)**
- **Tour de table (15 min)**
- **Contexte et objectifs de la COP (15 min)**
  - Contexte de la COP
  - Rétroplanning des travaux en Auvergne-Rhône-Alpes
  - Objectif de la première réunion sectorielle et présentation des livrables attendus
- **Etat des lieux et défis sur les leviers du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes (25 min)**
  - Etat des lieux du secteur en région
  - Chemin parcouru et restant à parcourir
  - Présentation des défis prioritaires identifiés
- **Temps d'échanges et de co-construction (1h45)**
  - Réactions et échanges sur les défis prioritaires identifiés – 30 min
  - Identification par les acteurs des actions structurantes déjà en œuvre, à renforcer ou à engager, en lien avec ces défis – 45 min
  - Partage en plénière – 30 min
- **Conclusion et prochaines étapes (15 min)**

# Tour de table



**Vous avez 30 secondes pour nous partager  
oralement :**

- **Votre organisation et votre fonction**
- **En 1 mot**, votre attente principale pour la COP en Auvergne-Rhône-Alpes

# Au programme

- **Mot d'accueil de la DREAL (5 min)**
- **Tour de table (15 min)**
- **Contexte et objectifs de la COP (15 min)**
  - Contexte de la COP
  - Rétroplanning des travaux en Auvergne-Rhône-Alpes
  - Objectif de la première réunion sectorielle et présentation des livrables attendus
- **Etat des lieux et défis sur les leviers du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes (25 min)**
  - Etat des lieux du secteur en région
  - Chemin parcouru et restant à parcourir
  - Présentation des défis prioritaires identifiés
- **Temps d'échanges et de co-construction (1h45)**
  - Réactions et échanges sur les défis prioritaires identifiés – 30 min
  - Identification par les acteurs des actions structurantes déjà en œuvre, à renforcer ou à engager, en lien avec ces défis – 45 min
  - Partage en plénière – 30 min
- **Conclusion et prochaines étapes (15 min)**

# Pourquoi se lancer dans des travaux de planification écologique ?

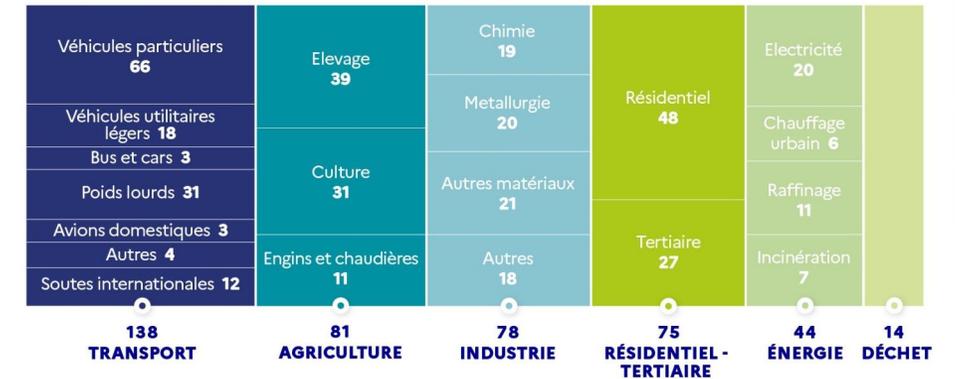
La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) est l'une des clés de la transition écologique. Si les émissions brutes de la France ont été réduites de 20 % entre 1990 et 2019, nous devons aujourd'hui accélérer, et **réussir à faire davantage en 7 ans que ce que nous avons fait ces 33 dernières années**. L'objectif fixé est celui d'une **d'une accélération de la mise en œuvre de nos actions**.

Par ailleurs, la France s'engage également contre la perte de biodiversité notamment avec la **Stratégie nationale pour la biodiversité**. Malgré cela, la **perte de biodiversité se poursuit**, et le **constat de dégradation mondiale** de la biodiversité s'applique aussi en France.

Enfin, la gestion des ressources naturelles est vitale pour un avenir plus durable. Il est essentiel de préserver nos ressources car celles-ci contribuent à **limiter les effets du changement climatique**. Cela implique également de **réduire les pollutions et de protéger nos sols**. La planification écologique doit promouvoir une **utilisation durable de ces ressources**, en arrêtant l'exploitation excessive et en **favorisant leur régénération**.

## Emissions de gaz à effet de serre (GES) en France par secteur d'activité

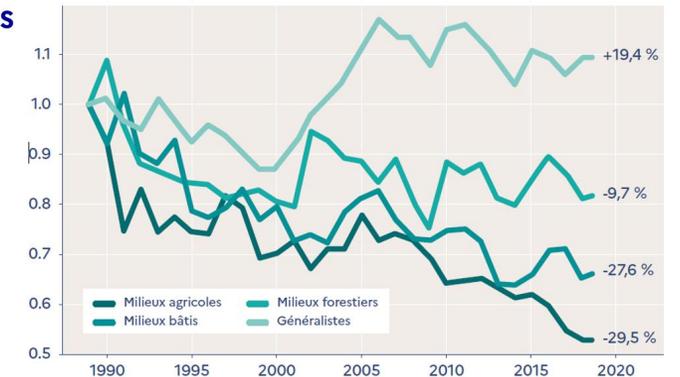
Chiffres de l'année 2021 en millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>



Source : CITEPA-SECTEN, baromètre mensuel - hors UTCATF

## Les populations animales continuent à décliner

Évolution temporelle de l'abondance relative des populations d'oiseaux par groupe de spécialisation (STOC)



Sources : MNHN, OFB

# Les travaux de planification écologique ont permis de construire un plan qui donne **de la visibilité à l'action pour 2030**



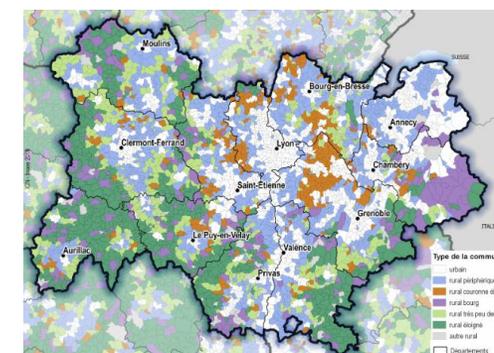
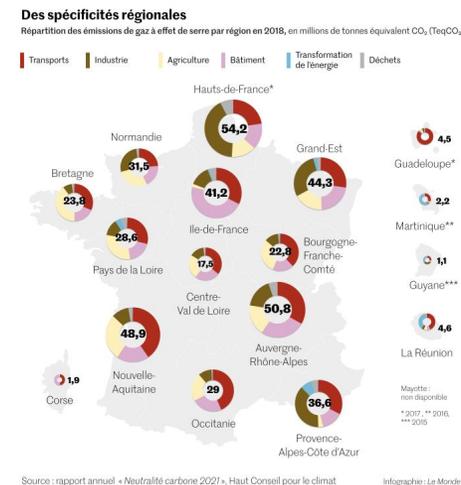
- **Un plan complet**, qui ne se limite pas à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, mais apporte aussi les solutions pour **enrayer l'effondrement de la biodiversité, gérer durablement nos ressources naturelles** (eau, biomasse, foncier) et **s'adapter** au changement climatique
- **Un plan collectif**, qui associe l'État, les entreprises, les collectivités locales et qui tient compte de la réalité du quotidien et des spécificités de chaque territoire
- **Un plan cohérent avec notre stratégie de réindustrialisation et de souveraineté**, car il va permettre de créer des emplois, permettre de réduire nos dépendances aux énergies fossiles importées et d'implanter de nouvelles productions sur notre sol.
- **Un plan concret**, qui repose sur des leviers tangibles, permettant un choix éclairé des actions à déployer sur les territoires de la COP.

# Les principaux enjeux de la territorialisation de la planification pour la région AURA

Un **enjeu d'appropriation** au niveau territorial de l'impact actuel spécifique à chaque territoire, de la nécessité de la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources ;

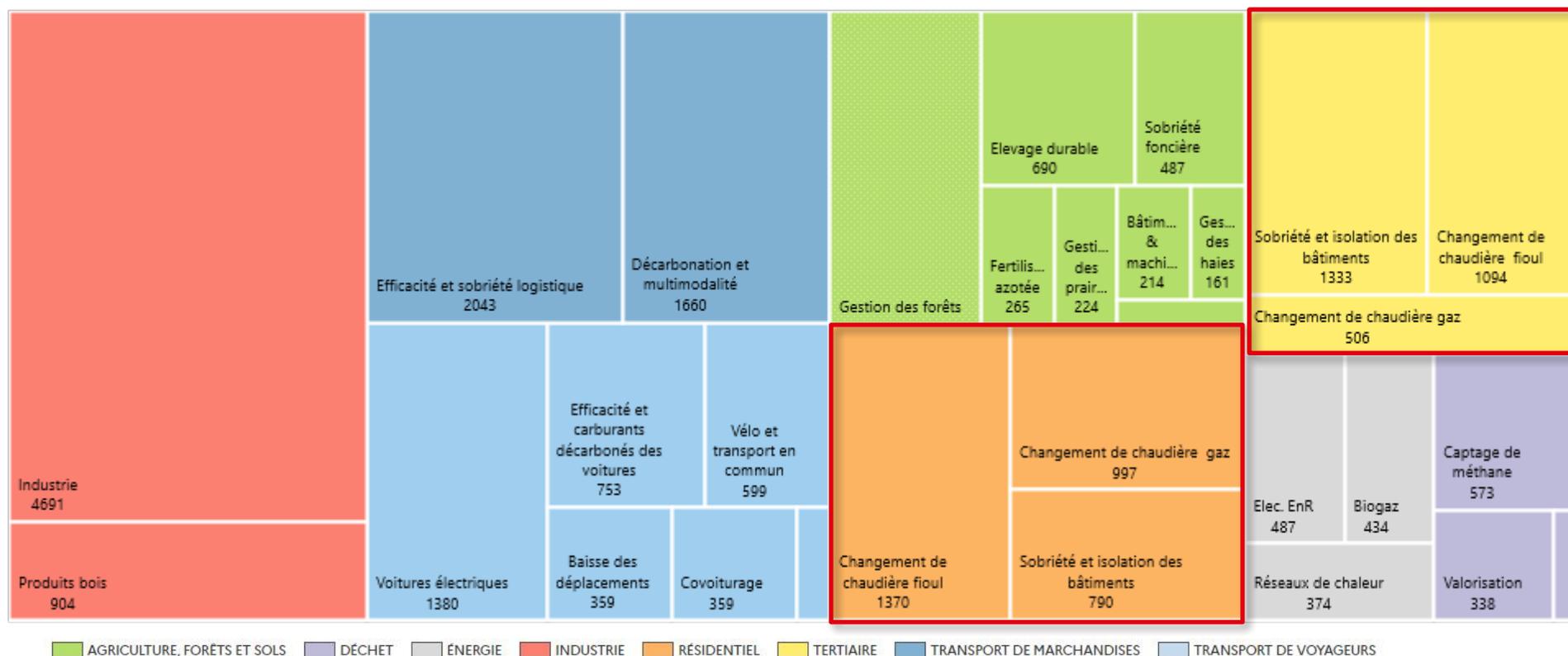
Un **enjeu d'harmonisation** des démarches à différentes échelles et d'intégration des spécificités de chaque territoire, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et une vision commune entre les différents acteurs territoriaux ;

Un **enjeu de massification des actions à mettre en œuvre à court terme qui passe par la mobilisation et l'engagement** de l'ensemble des collectivités territoriales, mais aussi des entreprises et des citoyens, en vue d'un partage de l'effort équilibré.



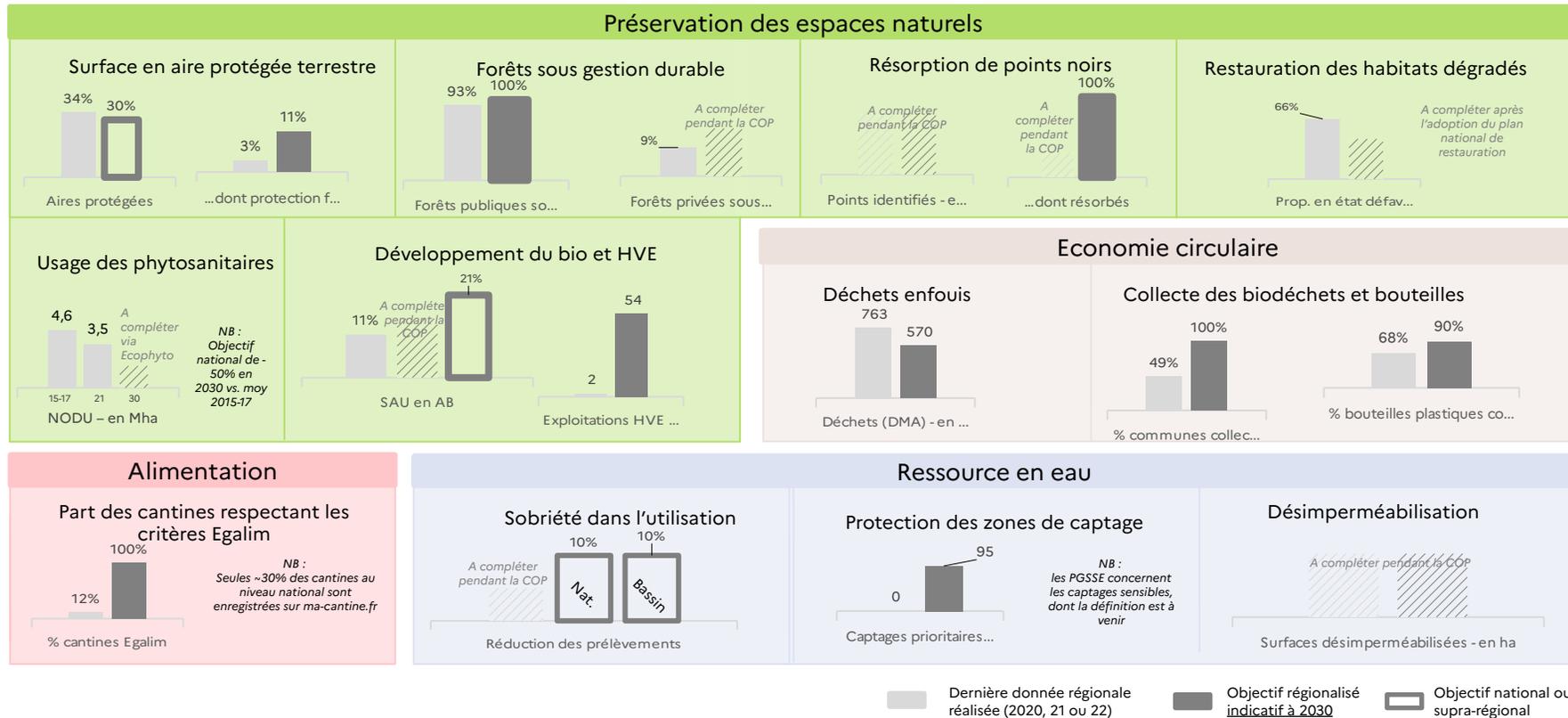
# Panorama des leviers : pour poursuivre la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources en région AuRA

## 1 | Panorama des leviers de décarbonation par secteur



# Panorama des leviers : pour poursuivre la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources en région AuRA

## 2 | Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources



# Le diagnostic porte sur les **43 leviers transverses** aux défis environnementaux des panoramas des leviers

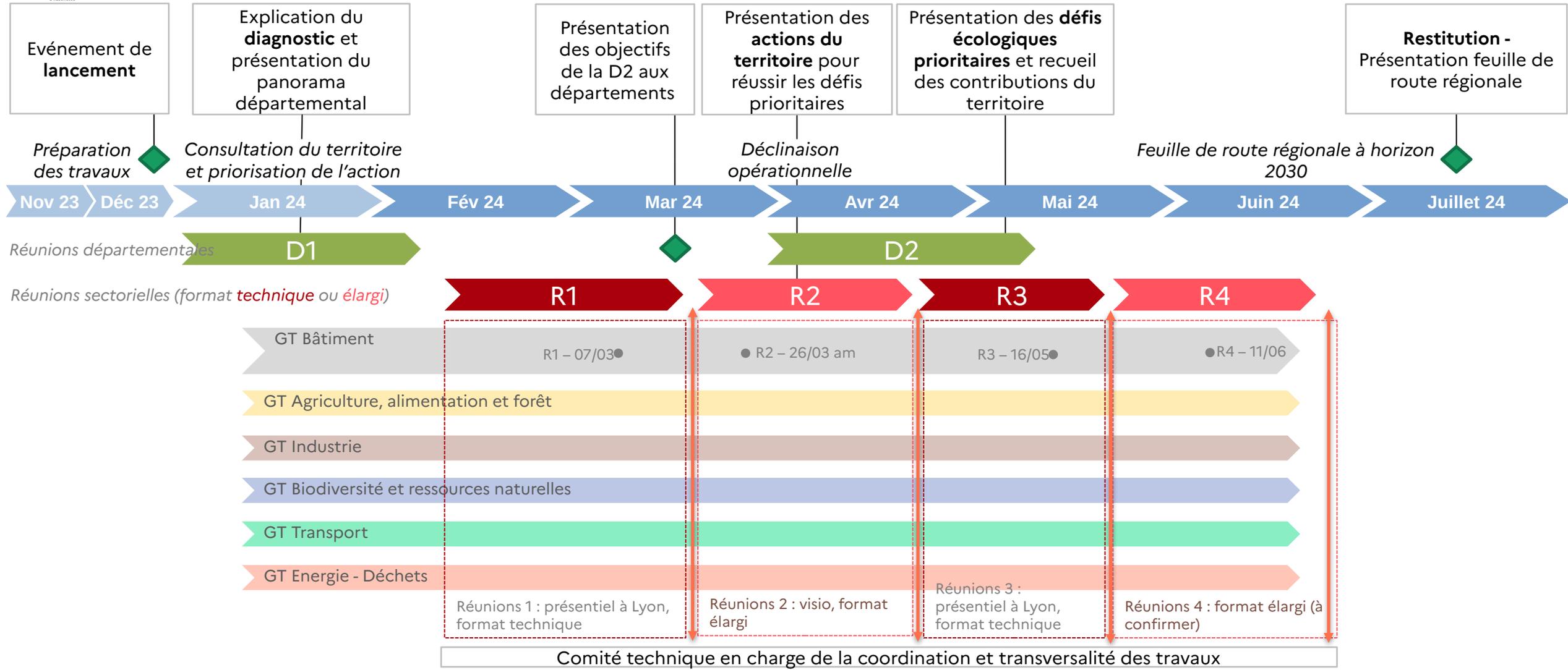
-  Leviers et enjeux majeurs
-  Leviers et enjeux associés

|                     |  | Climat | Biodiversité | Ressources | Adaptation | Santé     |
|---------------------|--|--------|--------------|------------|------------|-----------|
| Transport           | Véhicules électriques                                    | X      |              | X          |            | X         |
|                     | Bus et cars décarbonés                                   | X      |              | X          |            | X         |
|                     | Réduction des déplacements                               | X      |              |            |            | X         |
|                     | Covoiturage  | X      |              |            |            | X         |
|                     | Vélo et transport en commun                              | X      |              |            |            | X         |
|                     | Fret décarboné et multimodalité                          | X      |              | X          |            | X         |
| Bâtiments           | Efficacité et sobriété logistique                        | X      |              |            |            | X         |
|                     | Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés | X      |              | X          |            | X         |
|                     | Sobriété et isolation des bâtiments (résidentiel)        | X      | X            | X          | X          | X         |
|                     | Changement de chaudière à fioul (résidentiel)            | X      |              |            |            |           |
| Bâtiments           | Changement de chaudière à gaz (résidentiel)              | X      |              |            |            |           |
|                     | Sobriété et isolation des bâtiments (tertiaire)          | X      | X            | X          | X          | X         |
|                     | Changement de chaudière à fioul (tertiaire)              | X      |              |            |            |           |
|                     | Changement de chaudière à gaz (tertiaire)                | X      |              |            |            |           |
| Energie             | Electricité renouvelable                                 | X      | X            | X          |            |           |
|                     | Biogaz   | X      | X            | X          |            |           |
|                     | Réseaux de chaleur décarbonés                            | X      |              | X          |            |           |
| Industrie           | Grands sites industriels                                 | X      | X            | X          | X          | X         |
|                     | Industrie diffuse  | X      |              | X          | X          | X         |
|                     | Produits bois  | X      | X            | X          |            |           |
| Déchets             | Captage de méthane dans les ISDND                        | X      |              | X          |            |           |
|                     | Valorisation matière des déchets                         | X      |              | X          |            |           |
|                     | Prévention des déchets                                   | X      |              | X          |            |           |
| Agriculture et sols | Changements de pratiques de fertilisation azotée         | X      | X            |            |            | X         |
|                     | Elevage durable  | X      | X            |            |            | X         |
|                     | Gestion des forêts                                       | X      | X            | X          | X          |           |
|                     | Gestion des haies  | X      | X            | X          | X          | <b>12</b> |
|                     | Gestion des prairies                                     | X      | X            | X          | X          |           |

Panorama des leviers de décarbonation

Panorama des leviers de biodiversité et ressources

# Rétroplanning des travaux en région Auvergne-Rhône-Alpes



## Objectif de cette première réunion sectorielle

- 1.** Présenter des défis écologiques prioritaires pour le secteur du bâtiment
- 2.** Recueillir les avis et réactions des parties prenantes sur les défis
- 3.** Contribuer sur les actions à mettre en place pour atteindre les défis identifiés

## Livrables attendus

1

**Une vision commune et consolidée des défis pour le secteur du bâtiment**

2

**Une première proposition des actions à engager pour répondre à ces défis**

# Au programme

- **Mot d'accueil de la DREAL (5 min)**
- **Tour de table (15 min)**
- **Contexte et objectifs de la COP (15 min)**
  - Contexte de la COP
  - Rétroplanning des travaux en Auvergne-Rhône-Alpes
  - Objectif de la première réunion sectorielle et présentation des livrables attendus
- **Etat des lieux et défis sur les leviers du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes (25 min)**
  - Etat des lieux du secteur en région
  - Chemin parcouru et restant à parcourir
  - Présentation des défis prioritaires identifiés
- **Temps d'échanges et de co-construction (1h45)**
  - Réactions et échanges sur les défis prioritaires identifiés – 30 min
  - Identification par les acteurs des actions structurantes déjà en œuvre, à renforcer ou à engager, en lien avec ces défis – 45 min
  - Partage en plénière – 30 min
- **Conclusion et prochaines étapes (15 min)**



# Fiche de capitalisation

Nous vous partageons cette fiche à compléter de manière à capitaliser sur la présentation des enjeux et faciliter les travaux de réflexions en sous-groupes par la suite

## Fiche de capitalisation

**Ce que j'ai découvert avec cette présentation**

**Ce qui me semble le plus important à retenir**

**Ce que cette présentation ne dit pas mais qu'il faut avoir en tête (éléments contextuels, facteurs clés de réussite...)**

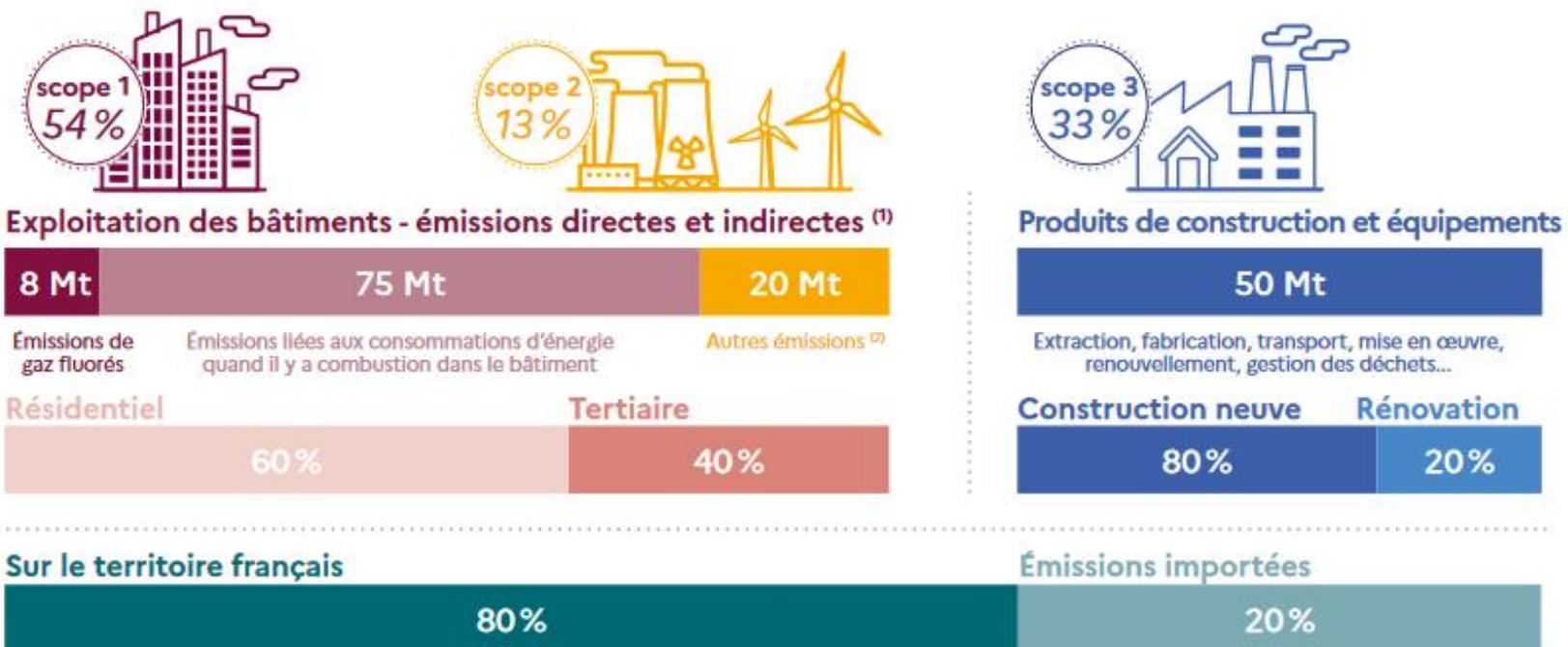
**Mes premières idées quant aux actions qu'il faudrait engager de manière générale**

**Les actions et contributions que mon organisation pourrait porter pour répondre à ces enjeux**

# Panorama du secteur du bâtiment

L'empreinte carbone de la chaîne de valeur du bâtiment représente 153 Mt CO<sub>2</sub>e en 2019, soit 25 % de l'empreinte carbone annuelle de la France.

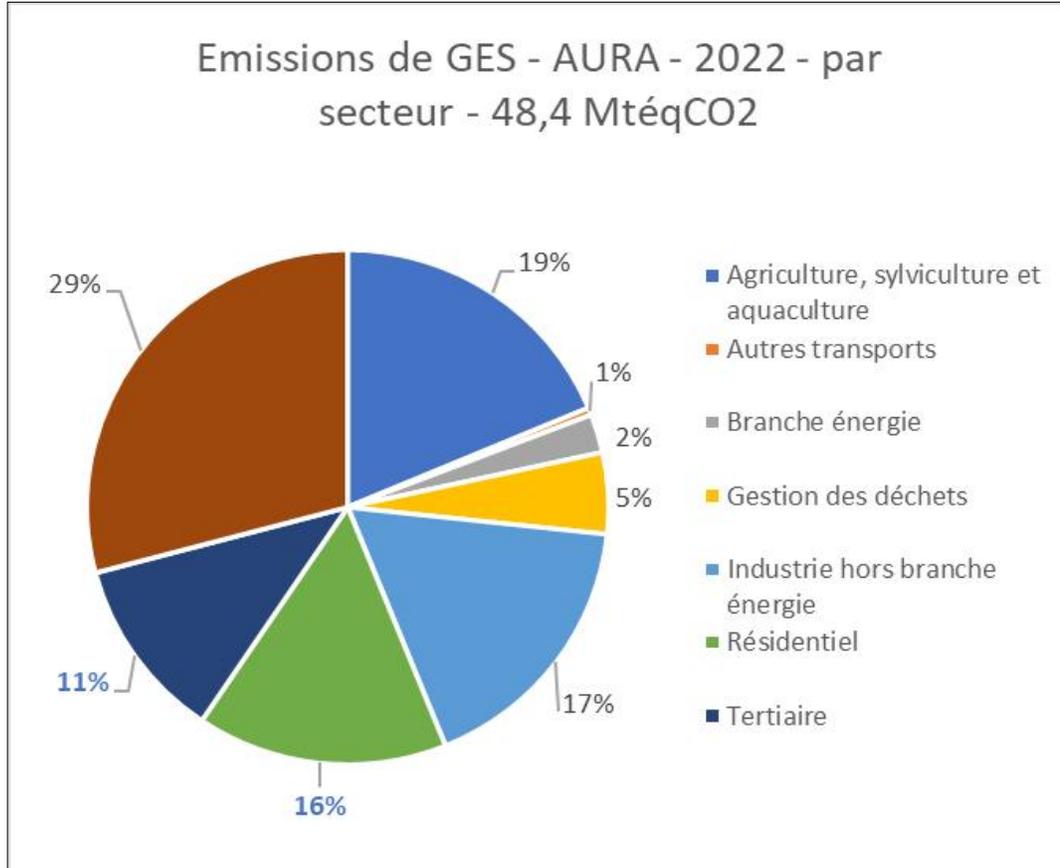
RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE CARBONE DE LA CHAÎNE DE VALEUR BÂTIMENT (ANNÉE DE RÉFÉRENCE : 2019)



<sup>(1)</sup> Émissions comptabilisées selon le cycle de vie des vecteurs énergétiques. L'utilisation de produits domestiques est partiellement incluse. Sont exclus : les déchets et brûlage domestiques et eaux usées, les engins domestiques (ex : jardinage).

<sup>(2)</sup> Autres émissions liées aux consommations d'énergie : celles relatives à l'usage de l'électricité, de réseaux de chaud/froid provenant de réseaux urbains.

# Panorama du secteur du bâtiment

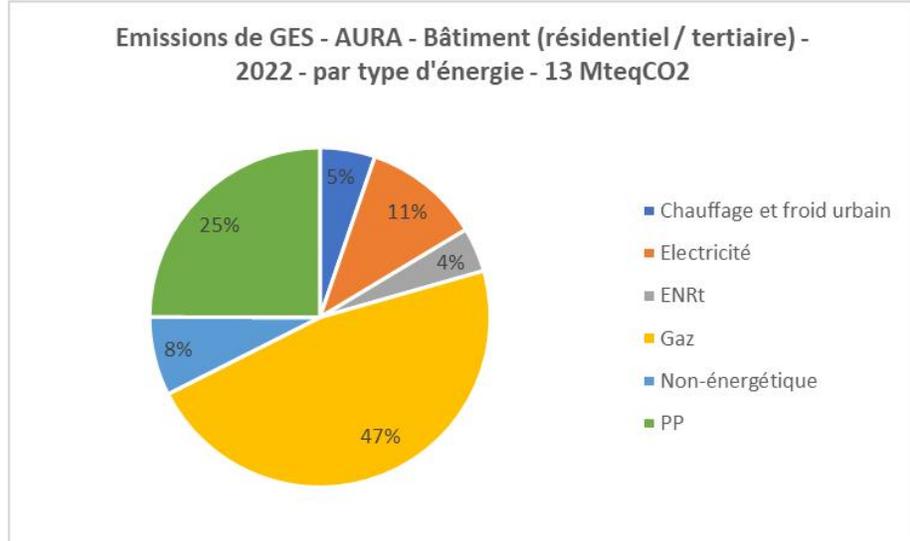


Source : ORCAE Auvergne-Rhône-Alpes

*Les émissions de GES (scope 1 et 2) du secteur bâtiment (résidentiel et tertiaire) s'élèvent à **13 MteqCO<sub>2</sub> en 2022** en Auvergne-Rhône-Alpes et représentent **27% des émissions régionales**.*

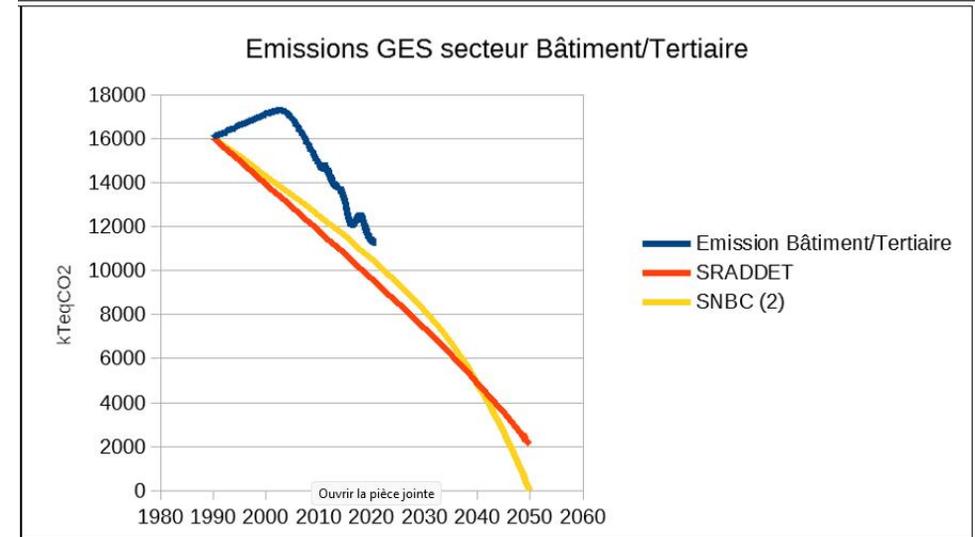
*Les émissions directes du bâtiment (scope 1) s'élèvent à **10 MteqCO<sub>2</sub> en 2022**.*

# Panorama du secteur du bâtiment



## Répartition des sources d'émissions des bâtiments (résidentiel + tertiaire)

**72%** des émissions de GES du secteur des bâtiments sont **d'origine fossile** (produits pétroliers + gaz)



## Evolution tendancielle depuis 1990

**-15%** des émissions de GES du secteur des bâtiments **entre 1990 et 2022**  
Objectif : **-58%** à horizon 2030

# Panorama du secteur du bâtiment

## Hypothèses globales de réductions des émissions directes

- Isolation profonde des bâtiments, notamment les moins efficaces, pour réduire les consommations énergétiques et les émissions de GES
- Poursuite des efforts de sobriété équivalents à ceux constatés l'hiver 21-22
- Suppression de 75% des chaudières fioul d'ici 2030
- Suppression d'environ 20% des chaudières gaz, remplacées notamment par des PAC (yc hybrides), des réseaux de chaleur urbain ou dans une moindre mesure de la biomasse
- Rénover et construire avec exemplarité

# Panorama du secteur du bâtiment

| 2019  | Objectifs 2030 (SGPE)              |
|---|------------------------------------|
| <b>Logement (2/3 des consommations)</b>   | <b>Logement</b>                    |
| 60,3 TWh (ORCAE) → 6,6 MtCO <sub>2</sub><br>60,2 TWh (SGPE) → 5,4 MtCO <sub>2</sub> | 51,2 TWh (-15%)                    |
| <b>Tertiaire (1/3)</b>  | <b>Tertiaire</b>                   |
| 32,3 TWh (ORCAE) → 4,2 MtCO <sub>2</sub><br>34,5 TWh (SGPE) → 3,7 MtCO <sub>2</sub> | 22,6 TWh (-30%)                    |
| <b>10,8 MtCO<sub>2</sub></b>  | <b>8,6 MtCO<sub>2</sub> (-20%)</b> |

**Données de consommation énergétique du parc converties (en MtCO<sub>2</sub>)**

# Panorama du secteur du bâtiment

| 2019   | 2030 (SGPE)  |
|--|--|
| <b>Logement</b>  | <b>Logement</b>  |
| <b>Conso fioul : 9,3 TWh (ORCAE) / 2,4MtCO2</b><br>464 000 RP chauffées au fioul / 1,8 MtCO2 | <b>Conso fioul : 2,3 TWh (-75%)</b><br>113 000 RP chauffées au fioul / 0,44MtCo2 |
| <b>Conso gaz : 17,5 TWh (ORCAE) / 3,5 MtCO2</b><br>1 340 000 RP chauffées au gaz / 4,7 MtCO2 | <b>Conso gaz : 14 TWh (-20%)</b><br>1 055 000 RP chauffées au gaz / 3,7 MtCO2    |
| <b>Tertiaire</b>   | <b>Tertiaire</b>   |
| <b>Conso fioul : 3,5 TWh (ORCAE)</b><br>Conso fioul : 5,1 TWh (SGPE) / 1,3 MtCO2             | <b>Conso fioul : 0,9 TWh (-75 %)</b>   |
| <b>Conso gaz : 10,2 TWh (ORCAE)</b><br>Conso gaz : 8,9 TWh (SGPE) / 0,7 MtCO2                | <b>Conso gaz : 8,1 TWh (-20 %)</b>   |
| <b>8 MtCO2</b>   | <b>5 MtCO2 (-38%)</b>  |

Données de consommation chauffage fioul et gaz du parc converties en MtCO2

# Présentation des 4 défis identifiés pour le secteur du bâtiment

1. **Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique performante des logements de la région AURA et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour atteindre 80 000 logements rénovés par an et réduire de 15% les consommations énergétiques du parc de logements d'ici 2030**
  2. **Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique du parc tertiaire et remplacer les chaudières au fioul et au gaz pour réduire de 30 % les consommations énergétiques du parc tertiaire en 2030**
  3. **Construire et rénover avec exemplarité (matériaux bas-carbone, confort d'été, végétalisation des bâtiments, régénération urbaine ...)**
  4. **Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation en région AURA et accompagner la structuration de la filière**
-

## Défi 1 : Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique performante des logements de la région AURA et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour atteindre 80 000 logements rénovés par an et réduire de 15% les consommations éner

### Logement

Le défi porte sur les efforts individuels et collectifs de sobriété sur le chauffage et sur la climatisation ainsi que sur les rénovations profondes permettant d'obtenir de meilleurs résultats en matière de performance énergétique. Il porte également sur la suppression des **chaudières au fioul** (ambition nationale de suppression de 75% des chaudières au fioul d'ici 2030) et sur le remplacement progressif d'environ 20% des **chaudières au gaz** (hors pompe à chaleur hybrides) au niveau national et à horizon 2030

Exemples d'actions :

## Défi 2 : Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique du parc tertiaire et remplacer les chaudières au fioul et au gaz pour réduire

Le défi porte sur les efforts de sobriété sur le chauffage et sur la climatisation ainsi que sur la rénovation des bâtiments tertiaires (public et privé) permettant d'obtenir de meilleurs résultats en matière de performance énergétique. Il porte également sur la suppression des chaudières au fioul dans le parc tertiaire et sur la baisse du chauffage au gaz dans le parc tertiaire

Exemples d'actions :

- Application du décret éco énergie tertiaire (-40 % de réduction de consommation sur le parc > 1000 m<sup>2</sup>)
- 400 bâtiments publics rénovés par an dans le cadre du « fonds vert » (pm 417 bâtiments rénovés en 2023 pour 112M€ de fonds vert et 50 % de gain de consommation énergétique)
- Sécuriser une sortie du fioul pour les bâtiments de l'Etat à l'horizon 2029

## Défi 3 : Construire et rénover avec exemplarité (régénération urbaine, résilience, matériaux bas-carbone, biodiversité, ...)

Le défi porte sur la réduction du poids carbone des produits et systèmes constructifs rentrant dans la chaîne de production et de rénovation des bâtiments qu'il s'agisse d'optimisation des processus industriels, de réduction de la ponction sur les ressources naturelles en développant par exemple le recyclage ou en allongeant la durée de vie des produits et systèmes par le réemploi.

## Défi 4 : Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation en région AURA et accompagner la structuration de la filière

La décarbonation impacte profondément les habitudes et pratiques du secteur du bâtiment. Plusieurs outils doivent être déployés et adaptés comme les outils financiers, l'emploi et la formation

# Au programme

- **Mot d'accueil de la DREAL (5 min)**
- **Tour de table (15 min)**
- **Contexte et objectifs de la COP (15 min)**
  - Contexte de la COP
  - Rétroplanning des travaux en Auvergne-Rhône-Alpes
  - Objectif de la première réunion sectorielle et présentation des livrables attendus
- **Etat des lieux et défis sur les leviers du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes (25 min)**
  - Etat des lieux du secteur en région
  - Chemin parcouru et restant à parcourir
  - Présentation des défis prioritaires identifiés
- **Temps d'échanges et de co-construction (1h45)**
  - Réactions et échanges sur les défis prioritaires identifiés – 30 min
  - Identification par les acteurs des actions structurantes déjà en œuvre, à renforcer ou à engager, en lien avec ces défis – 45 min
  - Partage en plénière – 30 min
- **Conclusion et prochaines étapes (15 min)**

# Réactions et échanges sur les défis prioritaires identifiés



## Apportez votre contribution sur la faisabilité et la formulation des défis prioritaires identifiés

De manière individuelle, circulez autour de chaque poster-défi pour :

- Evaluer la facilité avec laquelle la région peut traiter ce défi
- Justifier votre évaluation dans la zone de commentaires
- Apporter des compléments si vous pensez à des enjeux complémentaires

**Défi 1 : Encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique performante des bâtiments de la région AURA, pour atteindre 80 000 logements rénovés par an, et réduire a minima de 20% les consommations énergétiques du tertiaire d'ici 2030**

### Evaluation de la faisabilité



Pourquoi c'est facile ?

Pourquoi c'est compliqué ?

Autres enjeux

# Identification par les acteurs des actions structurantes déjà en œuvre, les actions à renforcer et les nouvelles actions à engager



- Répartissez- vous en 2 sous-groupes :
  - 1 groupe sur le défi 1 et 3
  - 1 groupe sur le défi 2 et 4
- Vous disposez de 45 min pour identifier :
  - les actions structurantes déjà mises en œuvre
  - les actions à renforcer
  - les nouvelles actions à engager
- Un canevas est mis à votre disposition pour capter ces éléments

| Les actions pour répondre aux défis sur la biodiversité |                     |                   |
|---|---------------------|-------------------|
| Actions structurantes déjà mises en œuvre               | Actions à renforcer | Actions à engager |

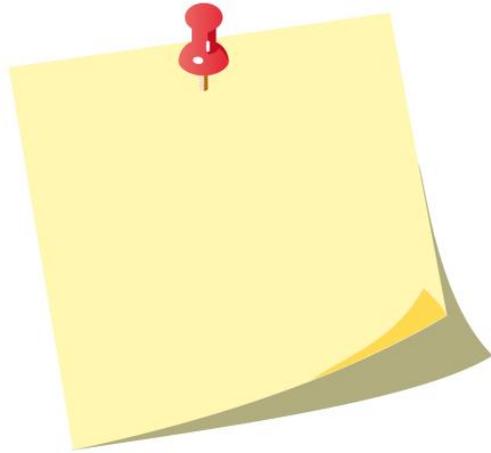
**Fiche action**

Je suis : \_\_\_\_\_

Je m'engage à : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Grâce à : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

# Partage en plénière



**Chaque groupe dispose de 10 min pour partager en plénière les nouvelles actions phares qu'il a imaginées pour répondre aux défis**

# Prochaines étapes

Nous sommes ici



26/03

16/05

11/06

R1

R2

R3

R4

## Objectifs

- Faciliter la compréhension et l'appropriation des défis
- Formuler des propositions de contributions à l'atteinte de ces défis

- Partager les retours des réunions départementales
- Finaliser les fiches actions (objectifs, moyens, besoins, partage des responsabilités, etc)

- Faciliter la compréhension et l'appropriation des défis et actions
- Proposer des évolutions de la feuille de route.

## Tâches

- *Synthèse des éléments collectés aujourd'hui*
- *Partage du questionnaire de contribution libre*

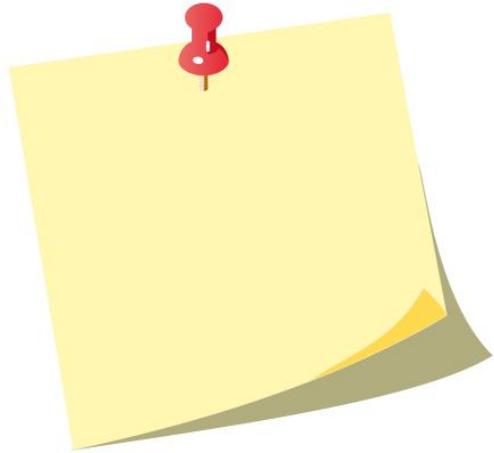
- Travaux collectifs autour des actions à engager autour des défis : que faire, comment le faire, par qui, avec quels moyens...

- Atterrissage et proposition d'une feuille de route consolidée

# Au programme

- **Mot d'accueil de la DREAL (5 min)**
- **Tour de table (15 min)**
- **Contexte et objectifs de la COP (15 min)**
  - Contexte de la COP
  - Rétroplanning des travaux en Auvergne-Rhône-Alpes
  - Objectif de la première réunion sectorielle et présentation des livrables attendus
- **Etat des lieux et défis sur les leviers du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes (25 min)**
  - Etat des lieux du secteur en région
  - Chemin parcouru et restant à parcourir
  - Présentation des défis prioritaires identifiés
- **Temps d'échanges et de co-construction (1h45)**
  - Réactions et échanges sur les défis prioritaires identifiés – 30 min
  - Identification par les acteurs des actions structurantes déjà en œuvre, à renforcer ou à engager, en lien avec ces défis – 45 min
  - Partage en plénière – 30 min
- **Conclusion et prochaines étapes (15 min)**

# Conclusion



**Nous avons passé 3h ensemble... levez la main et sur une échelle de 1 à 5, dites-nous à quel point ces 3h ont été utiles et intéressantes pour vous (votez avec vos doigts !)**